



Estimation d un bout de parcelle pour échange : cas particulier

Par **Nailartist**, le **18/09/2020 à 20:47**

Bonjour

Nous et notre voisin souhaitons redessiner notre parcelle cadastrale en nous échangeons un tiers de nos terrains.

Notre inquiétude réside dans l estimation des parcelles qui en l état ne valent rien car non constructibles à cause des limites de propriété et l absence d accès.

Le notaire a estimé la valeur à 3000 euros pour calculer les frais d acte mais nous craignons que les impôts ne soient pas du même avis.!

Pouvez nous éclairer sur le sujet merci

Par **Visiteur**, le **18/09/2020 à 20:58**

Bonjour

Ce prix n'a rien de choquant pour un morceau non constructible, que je suppose d'une superficie modérée ...

Quelle surface ?